

La lettre du maire

Crégy-lès-Meaux

N°4

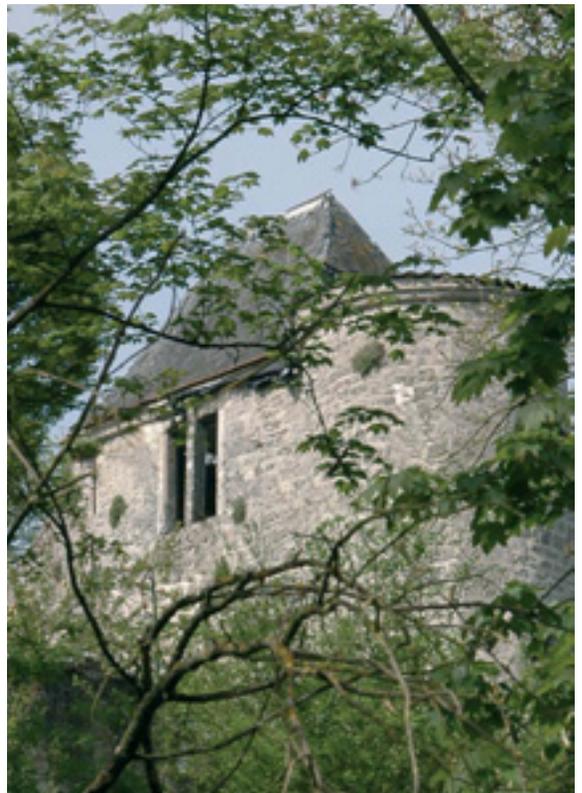
Hors Série : Bilan mi-mandat

Avril 2008 > décembre 2009

22 mois d'action municipale



Après 22 mois de mandature, nous avons décidé de vous présenter, dans cette lettre du maire, un bilan général des actions réalisées. Ce bilan fait notamment référence au programme électoral des élections municipales.



Ces douze derniers mois ont essentiellement connu un bouleversement au niveau de l'économie.

Une crise importante qui aura eu des conséquences sur la gestion des finances communales, mais gérée par une politique volontariste sur les points forts que sont la solidarité, le cadre de vie et les équipements. Nous faisons par ailleurs très attention aux frais de fonctionnement, car nous avons la volonté de réaliser le plus grand nombre de nos projets.

En effet, la politique municipale a pour but de répondre aux besoins des habitants de notre commune et d'améliorer leur quotidien.

Chacun le voit bien, notre commune évolue en matière d'aménagement, de logement, ou de développement économique. Mais, cela passe aussi par le renforcement de notre politique sociale en matière d'éducation, de sport, de culture, et d'échange intergénérationnel.

Nos projets sont certes ambitieux, mais il faut du temps pour les mettre en place et l'équipe municipale continuera son action sans baisser les bras.

J'ai de me faire confiance
Votre maire Frédéric Choumont

Sommaire

2, 3 Cadre de vie/ Travaux

4 Finances locales/Sécurité

5 Enfance, jeunesse/

Développement durable

6 Culture et loisirs

7 Communication/Social

8 Municipalité

Des aménagements dans tous les

Pour développer notre ville nous avons besoin de créer des espaces plus agréables pour chaque quartier, faciliter l'accès aux piétons, entretenir les bâtiments communaux, augmenter les places de stationnement et préserver le patrimoine historique de notre commune. Par ailleurs, avant de réaliser des travaux d'urbanisme, il est nécessaire de réaliser de nombreuses études, notamment pour le contrat triennal de voirie qui nécessite du temps et de la réflexion pour aboutir à un résultat satisfaisant. Ce travail préparatoire, pas encore "visible", mais incontournable, est encore en cours pour certains projets et terminé pour d'autres (voir Etudes réalisées). Ces projets vont voir le jour progressivement au cours des prochaines années.

Travaux bâtiments communaux

Groupe scolaire Jean-Rostand

- ▶ Aménagement d'un parking à l'intérieur de l'école
- ▶ Construction d'un préau
- ▶ Pose d'une alarme anti-intrusion dans 2 classes
- ▶ Renforcement du soubassement des toilettes
- ▶ Remplacement des rondins détériorés dans la cour de l'école et réfection des escaliers
- ▶ Mise en place d'une table de ping-pong au Blamont



Ecole Jacques-Tati

- ▶ Aménagement d'un espace de jeu avec toboggan



- ▶ Installation de cloisons séparatives dans les toilettes

En général : révision des toitures des écoles et remise en état de plusieurs salles

Gymnase

- ▶ Remise en état de la chaufferie

Mairie

- ▶ Ravalement de la façade
- ▶ Rénovation intérieure et réorganisation des bureaux
- ▶ Eclairage de l'espace de stationnement derrière la mairie (en cours de réalisation).

Quartier du Blamont

Rue de la Fontaine Sarrazin

- ▶ Aménagement de deux espaces de jeux et d'un parking



- ▶ Réfection de 120 m de voirie
- ▶ Enfouissement d'un câble à haute tension

Rue Magisson

- ▶ Mise en place d'un indicateur de vitesse



Les Carrières

- ▶ Remise en état de l'éclairage public
- ▶ Aménagement d'un réseau d'eau potable : mise en conformité de la distribution de l'eau potable par compteurs individuels.

Préau et escalier du groupe Jean Rostand



quartiers



Trottoirs, rue de l'île de Beauté

La Fayette

- ▶ Aménagement et traçage de places de parking devant l'école Jacques-Tati
- ▶ Aménagement d'un sens unique rue Armande-Béjard et rue Georges-Méliès
- ▶ Pose d'une armoire électrique pour le marché communal place Louis-Jouvet

Les Vignes

- ▶ Aménagement de places de stationnement et de trottoirs rue de l'île de Beauté
- ▶ Aménagement d'un sens unique et de places de stationnement rue Emile-Zola
- ▶ Installation d'un distributeur automatique de billets – place Jean-Rostand
- ▶ Aménagement d'un passage pour faciliter l'accessibilité place Jean-Rostand



- ▶ Remise en état du crépi de la crèche
- ▶ Mise en conformité du boîtier forain place Jean-Rostand

Le Bourg

- ▶ Réfection du trottoir rue Roger-Salengro
- ▶ Raccordement du réseau des eaux pluviales rue Roger-Salengro et rue de la Roche
- ▶ Déplacement de la fontaine au nouveau cimetière

- ▶ Réfection du lavoir



- ▶ Réalisation de l'éclairage public impasse de la plâtrière

Divers

- ▶ Déplacement du City Stade



- ▶ Remise en conformité de 18 bornes à incendie
- ▶ Repositionnement des tampons de réseaux des eaux pluviales et usées
- ▶ Remise en état des bassins d'orage
- ▶ Pose de panneaux indicateurs (commerces et bâtiments publics)
- ▶ Déplacement des containers à vêtements
- ▶ Remise en état de la maison des jeunes
- ▶ Remise en état des vestiaires du terrain de football

Etudes réalisées

Ces études préliminaires au contrat triennal de voirie sont terminées et pourront donc se concrétiser au cours

des prochaines années :

- ▶ Réfection de la rue Fontaine-Sarrazin
- ▶ Réfection de la rue des Carrières
- ▶ Réfection de la rue Henri-Barbusse

Une préparation sérieuse des études relatives aux travaux de voirie aurait évité des travaux inutiles comme ceux entrepris avenue Henri-Duflocq sur une chaussée en bon état, par la DDE lors de sa rétrocession à la commune en 2007. L'ancienne municipalité aurait pu négocier pour un montant équivalent, la réfection de la rue Emile-Zola.

Objectifs 2010/2011

- > Réfection de la rue du Blamont et de la rue Emile Zola
- > Réaménagement et protection des sorties du parc de loisirs
- > Aménagement d'un rond-point à l'intersection de la rue Magisson et la rue Duflocq
- > Construction de 44 logements rue de la Fontaine-Sarrazin
- > Construction de 41 logements rue Henri-Duflocq
- > Aménagement d'un rond-point à l'intersection de la rue Emile-Zola et de la rue de l'île de Beauté
- > Aménagement de places de stationnement rue Yves Montand.

La complexe équation budgétaire 2009

Il fallait trouver un équilibre juste pour établir le budget 2009 et les solutions nous les avons trouvées en renégociant une partie de nos contrats, en allant chercher des subventions, en récupérant les remboursements des assurances délaissés depuis plusieurs années afin de conserver le même niveau de qualité aux services de la commune.

Les réalisations

- ▶ Nouveau prestataire pour la Maison des Jeunes : le coût annuel passe de 63 000€ à 27 000€
- ▶ Maintien des subventions (associations et clubs)
- ▶ Pas d'augmentation du tarif de l'eau
- ▶ Récupération des subventions abandonnées par l'ancienne équipe : Contrat Régional, Centre Pénitentiaire soit 42 000€
- ▶ Obtention de subventions :
 - pour nos travaux : 55 693€ du Conseil Général
 - 51 190€ sur la réserve parlementaire du Sénat (Mme Bricq) – 15 000€ réserve parlementaire Assemblée Nationale (M. Copé)
 - pour nos associations sportives : Conseil Général : 4 424€ – Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports : 16 000€
- ▶ Nouveau mini-bus plus économique que l'ancien et ne nécessitant pas le permis transport en commun
- ▶ Dotation supplémentaire du Conseil Général
- ▶ Signature d'une convention avec l'aménageur de la ZAC du Canal : 215 000€
- ▶ Promesse de vente du terrain rue Henri-Duflocq



Plateforme logistique

Malgré la crise nous avons souhaité maintenir le niveau des subventions accordées aux associations et ne pas augmenter le tarif de l'eau. Un seul regret ne pas avoir maintenu le niveau d'imposition tel que je m'y étais engagé lors de ma campagne. Le choix a été difficile, notre prédécesseur n'ayant pas provisionné les condamnations annoncées pour le Centre d'Enfouissement Technique. Sa mauvaise gestion a fait perdre 490 000€ à la commune. Les preuves sont toujours à disposition en mairie.

Cela n'a pas empêché l'opposition de dénoncer le budget 2009 de la commune en préfecture, mais M. le Sous-

Préfet n'a pas manqué de rappeler à M. Cunin que ce budget, établi en accord avec le Receveur Principal, avait reçu son aval.

Objectifs 2010

- > Maintenir les taux de fiscalité
- > Obtenir de nouvelles subventions
- > Favoriser l'implantation de nouvelles entreprises.

Sécurité

Une police de proximité

La sécurité des personnes et des biens nécessitait le retour d'une Police Municipale, comme je m'y étais engagé. Notre policier municipal collabore étroitement avec la Police Nationale sur des opérations ponctuelles de sécurité.

Les réalisations

- ▶ Recrutement d'un policier municipal
- ▶ Opération tranquillité vacances en partenariat avec la Police Nationale.



Objectifs 2010

- > réduction de la vitesse en ville
- > mise en place du plan d'accessibilité.



Le Conseil municipal des jeunes

Enfance, jeunesse

L'enfance au cœur de nos préoccupations



La question éducative est une question importante et nos services travaillent en étroite collaboration avec l'équipe d'animation de la FOCEL pour offrir, aux enfants de la commune des activités ludiques et une meilleure qualité de vie à l'intérieur des structures scolaires et périscolaires, les conseils de classe restant des lieux de rencontre privilégiés entre les élus, les parents d'élèves et les enseignants.

Les réalisations

- ▶ Un arrêt de bus supplémentaire à la plâtrière pour le transport scolaire
- ▶ Mise en place de plusieurs ateliers au sein du Conseil Municipal des Jeunes pour les élèves de l'école élémentaire.
- ▶ Continuité du Contrat Educatif Local
- ▶ Création d'un jardin pédagogique
- ▶ Changement de prestataire de service pour les restaurants scolaires. Les repas sont élaborés avec des produits frais et de saison.

Objectifs 2010

- > Embauche d'une personne supplémentaire pour l'accueil de loisirs et l'accueil périscolaire
- > Poursuite de l'informatisation des écoles

- ▶ Renouvellement du marché de prestation avec la FOCEL qui gère maintenant la Maison des Jeunes.

Développement durable

S'orienter vers des pratiques "douces"

La mise en place progressive de nouvelles habitudes environnementales est un travail de longue haleine qui demande de la patience avant d'atteindre les objectifs fixés. Le service des espaces verts de la commune s'est engagé sur cette voie et nous mettrons tout en œuvre pour accompagner les agents.

Les réalisations

- ▶ Réduire l'emploi des produits phytosanitaires (désherbants, engrais chimiques, pesticides, etc...)
- ▶ Sensibiliser le personnel des espaces verts aux actions de développement durable
- ▶ Favoriser le fleurissement par des plantes vivaces
- ▶ Remblaiement à niveau du terrain face à la déchetterie et reboisement.

Objectifs 2010

- > Changer la méthode de nettoyage de la voirie en passant à 3 jours de balayage par mois pour un coût inférieur.
- > Renforcer les équipes des services techniques.
- > Mettre en place deux distributeurs de sacs pour déjections canines



Fleurissement durable

Culture et loisirs

Faire vivre les animations

Dans les moments difficiles, il est important de conserver et d'instaurer des moments de convivialité où chacun peut se retrouver et échanger.

Les nouvelles manifestations remportent un vrai succès qui nous encourage à continuer.



L'ALSH en balade



La fête de la pomme

Les réalisations

- ▶ Création d'un marché communal le 1^{er} vendredi du mois
- ▶ Exposition «Crégy'Art »
- ▶ Animation du 14 juillet dans le Parc de Loisirs
- ▶ Réveillon de la Saint Sylvestre
- ▶ Marché artisanal « coup de cœur »
- ▶ Marché de Noël
- ▶ Récompenses pour les décorations de Noël
- ▶ Augmentation des illuminations de Noël
- ▶ Fête des voisins.



et soutenir les associations sportives

Crégy est riche par la diversité de ses activités sportives. Le sport apporte détente, relaxation et permet à chacun de s'épanouir dans toutes les disciplines proposées et nous continuerons à soutenir les clubs.

Les réalisations

- ▶ Subvention pour l'acquisition d'un défibrillateur installé salle Signoret-Montand
- ▶ Réfection du dojo
- ▶ Eclairage du terrain de football
- ▶ Course cycliste prix de la ville de Crégy
- ▶ Course VTT dans le Parc de Loisirs.



Objectifs 2010

- > Fête du sport
- > Remise en état du terrain de football et des installations sportives



Le podium de la course cycliste



Information

Tenir les citoyens informés régulièrement

Outil de communication essentiel avec la population, Crégy Actualités est un lien privilégié avec les habitants. 2010 verra la création du site officiel internet de la commune où chacun pourra trouver les informations qui l'intéressent et faire ses démarches en ligne.

Les réalisations

- ▶ Création d'une identité visuelle (logo de la commune, papier à lettre) et d'une charte graphique commune à tous les supports de communication de Crégy-lès-Meaux (Journal municipal, lettre du Maire, site internet).
- ▶ Journal municipal bimestriel : « Crégy actualités », 8 numéros
- ▶ Lettre du Maire, 4 numéros.



Objectifs 2010

- > Finalisation et mise en ligne du site internet
- > Installation de 3 panneaux d'informations électroniques
- > Installation de 4 panneaux d'affichage libre



Le site de Crégy, bientôt en ligne

Social

Une démarche solidaire

Nous avons mis en avant la solidarité intergénérationnelle notamment à l'occasion de la remise des colis des anciens à laquelle le CMJ participe. Les personnes en difficulté peuvent compter sur notre soutien. Toutes leurs demandes sont examinées au cas par cas en relation avec l'Unité d'Action Sociale de Meaux.



Les réalisations

- ▶ Visites à domicile des personnes à mobilité réduite
- ▶ Renforcement des contacts réguliers avec les différents partenaires sociaux afin de traiter au moins les dossiers des personnes en difficulté
- ▶ Renforcement des sorties mini-bus

pour les anciens

- ▶ Participation à la commission d'attribution des logements pour défendre les dossiers des Crégysois
- ▶ Remise du colis des anciens autour d'un goûter
- ▶ Don à la commune d'un appartement pour handicapés par le Rotary Club, géré par le CCAS.

Municipalité

Amélioration du service aux habitants

Les nombreuses formations suivies par nos agents depuis notre arrivée, leur ont permis d'acquérir des compétences qu'ils peuvent mettre au service de la population. Nous avons décidé de développer des nouvelles technologies au sein de la mairie pour améliorer les échanges entre services.

Les réalisations

- ▶ Informatisation et mise en réseau de tous les services administratifs de la mairie et à la bibliothèque
- ▶ Mise en place d'un plan de formation pour les agents communaux
- ▶ Mise en place d'une permanence assurée par les adjoints 24h/24h permettant un dialogue direct avec les élus pour une plus grande réactivité.

Objectifs 2010

- > Achat d'un épandeur de sel manuel afin de faciliter l'accès aux groupes scolaires, et le déneigement de la cour des écoles
- > Achat d'un véhicule électrique pour l'entretien de la commune



Justice

Affaires de justice réglées

- ▶ Procès contre les riverains de Chaillouët suite aux désordres du Centre d'Enfouissement Technique : la commune, la CAPM, Véolia ont été condamnés
- ▶ Procès Bardin-Dupré : la CAPM et Véolia condamnés à indemniser la commune
- ▶ Procédure au Tribunal Administratif avec l'ancienne Directrice Générale des Services : retrait de sa plainte
- ▶ Affaire Cunin contre Crégy les Meaux : M. Cunin condamné à indemniser la commune (don du Rotary Club)

L'année 2009 a été marquée par une série d'événements assez difficiles qui frappent durement tous les ménages. De surcroît, l'annonce de la réforme des collectivités territoriales remet en cause directement le financement des services publics communaux. Il convient de saluer les efforts de l'équipe municipale et des agents municipaux qui œuvrent chaque jour pour améliorer le service rendu à la population. Car, il s'agit bien de construire et d'agir afin que chacun ait confiance en l'avenir. Nous avons l'ambition de travailler avec tous pour le bien de tous, et c'est dans cette perspective que **je vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2010.**

→ **Horaires d'ouverture de la mairie :**
Lundi à vendredi : 8h30>12h et 13h30>17h00. Samedi : 10h00>12h00
→ **Permanences municipales**
L'équipe municipale est à votre écoute tous les samedis matin, de 10h à 12h à l'hôtel-de-ville, sans rendez-vous.



→ **Contacter la mairie :**
Accueil : 01 60 23 48 88 - Secrétariat du maire : 01 60 23 26 86
Service urbanisme : 01 60 23 42 45 - Service scolaire : 01 60 23 41 50
Service C.C.A.S. : 01 60 23 48 72 - Assistante sociale : 01 64 36 42 47
En dehors des horaires d'ouverture, en cas d'urgence : 06 23 32 02 97

La Lettre de Maire n°4 Hors série, Bilan mi-mandat
Mairie : 28, rue Jean-Jaurès,
77124 Crégy-lès-Meaux - Tél : 01 60 23 48 88

Responsable de publication : Gérard Chomont
Directeur de Rédaction : Yann Richelet
Réalisation : Baudouin Soulis - Imprimé sur papier recyclé
Impression : Mission Press, Emerainville.

